



Questionnaire à l'intention des partis politiques – élections fédérales 2008

1. Êtes-vous d'avis que le programme des SSNA a la responsabilité de fournir une couverture permettant le remboursement des médicaments 'médicalement requis' aux personnes atteintes de formes graves d'arthrite inflammatoire, dont la spondylarthrite ankylosante et l'arthrite psoriasique ?
2. Croyez-vous que le programme des SSNA s'acquitte convenablement de ses responsabilités vis-à-vis des Canadiens d'origine autochtones souffrant d'arthrite ?
3. Quels sont les trois secteurs de préoccupations majeures de votre parti en ce qui a trait au programme actuel de remboursement de médicaments des SSNA ?
4. Si votre parti était appelé à former le prochain gouvernement, quelles seraient les mesures (si c'est le cas) qu'il prendrait pour effectuer une réforme du programme de remboursements des médicaments des SSNA ?
5. Êtes-vous en accord avec le principe que toutes les personnes atteintes d'arthrite inflammatoire au Canada, y compris les Autochtones couverts en vertu du programme des SSNA, devraient avoir accès à tous les médicaments que leur prescrit leur médecin, sans égard pour leur province de résidence ou leur capacité de payer ?

Merci d'avoir pris le temps de répondre à ces questions importantes concernant l'arthrite inflammatoire et le programme des SSNA.